



PROGRAMME SESSION 2023



DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Certifié au ministère de la santé

Présentation générale —————	1
Débouchés professionnels	2
Conditions d'admission —————	3
Modalités de sélection —————	4
Agenda 2023 ——————	5
Blocs de compétences —————	6
Modules et programme ————	8
Évaluation théorique et pratique ———	13
Évaluation en milieu professionnel ——	14
Informations divorses	10







DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Certifié au ministère de la santé

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Auxiliaire de Puériculture a pour principale mission d'assurer le bon développement des nourrissons, des enfants et des adolescents jusqu'à 18 ans. Pour cela, l'Auxiliaire de Puériculture a la charge de réaliser des activités d'éveil, des soins d'hygiène et de confort, mais aussi à communiquer aux parents des conseils adaptés à leurs enfants.

En crèche, en PMI ou encore à l'hôpital, et en collaboration étroite avec ses collègues infirmiers et puériculteurs, l'**Auxiliaire de Puériculture** est amené à effectuer des soins aigus liés aux états de santé des enfants et uniquement réalisables par les professionnels de santé.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La préparation du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture, vous permettra :

- De réaliser des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant;
- De participer à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants porteurs de handicap, atteints de pathologies chroniques ou en situation de risque d'exclusion ou de maltraitance.

A l'issue de votre formation, vous serez capable :

- D'accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale;
- De collaborer au projet de soins personnalisés dans votre champ de compétences;
- De contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.







DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

L'Auxiliaire de Puériculture peut exercer dans différentes structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou en hospitalisation :

- Maternité
- Néonatalogie
- Pédiatrie
- Secteur hospitalier

- Foyer d'enfance
- Protection maternelle et infantile
- · Crèches et les haltes garderies
- Toutes structures d'accueil d'enfants de moins de 6 ans

POURSUITE D'ÉTUDES

- Aide-Soignant.e
- · Infirmier.ère
- Pédiatrie
- · Éducateur.trice de jeunes enfants







CONDITIONS D'ADMISSION

Session 2023

PRÉREQUIS

Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation. Pas de condition de diplôme.

PUBLIC CIBLE

- Lycéens
- Salariés
- · Personnes en reconversion professionnelle
- · Demandeurs d'emploi

VOIES D'ACCÈS SANS CONDITION DE DIPLÔME

- · Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- · Après une formation initiale
- · Après une formation professionnelle continue (notamment pour les Agents de Services Hospitaliers en fonction)









MODALITÉS DE SÉLECTION

Session 2023

La sélection des candidats est effectuée sur la base d'un dossier et d'un entretien d'une durée de 15 à 20 minutes destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation. La date limite pour le dépôt des dossiers est de deux semaines avant le début de la formation.

Le dossier comporte les pièces suivantes :

- Une pièce d'identité
- Une lettre de motivation manuscrite
- Un curriculum vitae
- Un document manuscrit (n'excédant pas 2 pages) relatant, au choix du candidat :
 - soit une situation personnelle ou professionnelle vécue
 - soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français
- · Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation
- Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, au regard notamment de leur parcours scolaire, de leurs diplômes et titres ou de leur parcours professionnel, les candidats joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. A défaut, ils produisent tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maitrise du français à l'oral.
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'Auxiliaire de Puériculture







Rentrée

Mise à jour bientôt disponible

Horaires

De 9H00 à 12H00 Puis de 13H00 à 17H00

Durée

44 semaines (1540 heures) dont 22 semaines de formation théorique (770 heures) et 22 semaines de formation clinique (770 heures) si le cursus est suivi intégralement (cursus complet)

Alternance

2 jours à l'école et 3 jours en entreprise









BLOCS DE COMPÉTENCES

Répertoire national des certifications professionnelles

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35832/

N° ET INTITULÉ DU BLOC

BLOC 1 (RNCP35832BC01)

Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

BLOC 2 (RNCP35832BC02)

Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

BLOC 3 (RNCP35832BC03)

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.
- Élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe.
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.
- Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant.
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.
- Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.





BLOCS DE COMPÉTENCES

Répertoire national des certifications professionnelles

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35832/

N° ET INTITULÉ DU BLOC

BL0C 4 (RNCP35832BC04)

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

BLOC 5 (RNCP35832BC05)

Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.
- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/ gestion des risques.









MODULES, PROGRAMME ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Session 2023

MODULES ET ÉVALUATION

MODULE 1

Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

147 heures

Évaluation

- Étude de situation
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

MODULE 1 BIS

Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale

28 heures

Évaluation

Étude de situation
Évaluation des compétences en milieu professionnel

PROGRAMME

Objectifs

- Identifier le rôle de l'auxiliaire de puériculture dans les situations de soins de la vie quotidienne.
- Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation, les besoins de l'enfant et de son entourage.
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation et de l'analyse du contenu.

Exemple de contenu

L'autonomie de l'enfant, le développement de l'enfant, le suivi de l'enfant, la santé publique, réalisation des soins de la vie quotidienne (le bain, le sommeil, l'alimentation, ...), l'analyse des besoins de l'enfant, accompagnement des parents de l'enfant, ...

Objectifs

 Élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe.

Exemple de contenu

Les principes éducatifs, les courants pédagogiques, les différents modes d'accueil de l'enfant, la place du jeu et des jouets dans le développement de l'enfant, la mise en place d'activités (développement de la socialisation, respect de l'autonomie, aménagement de l'espace, ...).





MODULES, PROGRAMME ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Session 2023

MODULES ET ÉVALUATION

MODULE 2

Repérage et prévention des situations à risque

21 heures

Évaluation

- Étude de situation
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

MODULE 3

Évaluation de l'état clinique d'une personne

77 heures

Évaluation

- Étude de situation
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

PROGRAMME

Objectifs

- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et mettre en œuvre les actions de prévention adéquates.
- · Évaluer ses actions et les réajuster.

Exemple de contenu

- Identification des situations à risque et de maltraitance, les différents types de fragilités et leur analyse, les mesures de prévention, la transmission des informations et l'alerte.
- La protection de l'enfance, la bientraitance, les violences éducatives ordinaires, les signes de négligence et de maltraitance, les facteurs de risques, la réglementation en vigueur, ...
- La prévention des accidents de la vie courante : les accidents domestiques, le syndrome du bébé secoué, risques liés à l'environnement et aux addictions.

Objectifs

- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de l'enfant et de la mère.
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne.
- · Identifier le caractère urgent d'une situation.
- Relever et analyser une donnée par rapport à des normes et des valeurs repères.
- Alerter en cas d'écart et tracer les données avec exactitude.
- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et de mettre en œuvre le soin.

Exemple de contenu

- · Anatomie et physiologie des différents systèmes.
- Méthodologie du raisonnement clinique.
- · Identification d'une donnée anormale et d'un risque.
- Alerte, mise en œuvre d'action de prévention en collaboration avec l'infirmier et l'équipe.
- Mesure quantitative des paramètres vitaux.
- Observation et participation à l'évaluation de la douleur et du comportement.



MODULES, PROGRAMME ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Session 2023

MODULES ET ÉVALUATION

MODULE 4

Mise en œuvre et soins adaptés à l'enfant, évaluation et réajustement

154 heures

Évaluation

- Étude de situation
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

MODULE 5

Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

35 heures

Évaluation

- Pratique simulée
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

MODULE 6

Relation et communication de la personne et de son entourage

70 heures

Évaluation

- Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

PROGRAMME

Objectifs

- Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation
- Évaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments réajustés.

Exemple de contenu

- Formation et gestes et soins d'urgence niveau 2.
- · Notion de pharmacologie.
- Le nouveau-né prématuré, les soins en situation aigüe (approche théorique et pratique).

Objectifs

- · Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements.
- Évaluer, mobiliser les ressources de la personne.
- · Favoriser son autonomie.
- · Utiliser les aides à la manutention (matériel).
- Identifier les situations à risques pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées.

Exemple de contenu

- · Installation et déplacement des personnes.
- Techniques de mobilisation et prévention des risques pour la personne et pour soi-même (approches théorique et pratique).

Objectifs

- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics divers en respectant la déontologie et les valeurs professionnelles.
- Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation.

Exemple de contenu

- · Information et droits des patients.
- Techniques de communication.
- · Démarche d'information, d'éducation et de prévention.



MODULES, PROGRAMME ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Session 2023

MODULES ET ÉVALUATION

MODULE 7

Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

21 heures

Évaluation

- Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
 - Évaluation des compétences en milieu professionnel

MODULE 8

Entretien des locaux et des matériels. Prévention des risques associés.

35 heures

Évaluation

- Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

PROGRAMME

Objectifs

- Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de l'accueil dans le service ou la structure.
- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation.

Exemple de contenu

• Formation des pairs et accueil des nouveaux professionnels (le tutorat, la transmission du savoir-faire, l'évaluation des acquis, ...).

Objectifs

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés aux différentes situations d'entretien.
- Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées.
- Identifier et prendre en compte les risques de contamination et d'infections associées aux soins.
- Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectif et à domicile.
- Identifier les situations à risques pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées.
- Identifier et prendre en compte les circuits.
- · Appliquer les procédures.
- Repérer les anomalies et les dysfonctionnements des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées.

Exemple de contenu

- · Infection et prévention des risques.
- · Règles, bonnes pratiques et recommandations.
- Réalisation des opérations d'entretien des locaux et les matériels (approches théorique et pratique).
- Tri et circuit des déchets hospitaliers, hygiène alimentaire et prévention des toxi-infections alimentaires collectives.



MODULES, PROGRAMME ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Session 2023

MODULES ET ÉVALUATION

MODULE 9

Traitement des informations, qualité et gestion des risques

35 heures

Évaluation

- Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
 - Évaluation des compétences en milieu professionnel

MODULE 10

Travail en équipe pluriprofessionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques

70 heures

Évaluation

- Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

Accompagnement Pédagogique Individualisé

PROGRAMME

Objectifs

- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins. Transcrire et transmettre les données recueillies.
- Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique).
- Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et des actions à proposer dans le cadre d'un projet de soin ou de vie.

Exemple de contenu

• Techniques de communication écrite et traitement des informations (le dossier de soin, les transmissions ciblées, réglementation en vigueur).

Objectifs

- Identifier son propre champ d'intervention et des autres professionnels.
- Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants.
- · Évaluer sa pratique.
- Identifier les évènements indésirables et les non-conformités.
- Exercer sa pratique dans une démarche d'auto-évaluation et d'amélioration de la qualité de la prise en soin.

Exemple de contenu

- · Le travail en équipe pluriprofessionnelle.
- · La planification des soins.
- · Démarche qualité et gestion des risques.

Objectifs

· Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé

Exemple de contenu

- Positionnement de l'apprenant.
- Entretien avec l'apprenant.
- Accompagnement individualisé.
- Mise en place, le cas échéant, de dispositif complémentaire individuel.
- Accompagnement à l'explicitation et à la formalisation du projet professionnel.

Le suivi pédagogique individualisé prend le relai de ce dispositif d'accompagnement (7 heures)







ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

Session 2023

PLUSIEURS TYPES D'ÉVALUATIONS SONT MIS EN PLACE :

- Étude de situation : devoirs sur table
- Questions à choix multiples (QCM)
- · Questions à réponses ouvertes et courtes (QROC)
- Évaluation comportant une pratique simulée
- · Étude de situations relationnelles
- Évaluation à partir de situation identifiée en milieu professionnel : Analyse de Pratiques Professionnelles (APP)

Les évaluations peuvent se décliner en :

- Épreuves écrites (étude de cas cliniques, productions écrites);
- Épreuves orales (entretien avec un jury sur un sujet, exposé d'un thème);
- En pratiques simulées (préparation et réalisation de gestes techniques en salle de travaux pratiques).

Elles peuvent être individuelles ou en groupe.

L'élève doit obtenir une note au moins égale à 10/20 à chaque module de formation constituant le bloc de compétence.

Il ne peut pas y avoir de compensation entre module.

En cas de non validation d'un bloc de compétences, l'élève bénéficie d'une session de rattrapage par année.







ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Session 2023

Les stages s'effectuent en milieu hospitalier et en milieu extra hospitalier. Ils sont réalisés dans les structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

- Période A de 5 semaines
- Période B de 5 semaines
- · Période C de 5 semaines
- Période D de 7 semaines : en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Cette évaluation permet d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'élève évaluent son niveau d'acquisition pour chacune des compétences.

Chaque compétence est validée si le candidat obtient une note au moins égale à la moyenne pour chacune d'entre elles.

Sont déclarés reçus au diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture par le jury les candidats qui ont validé l'ensemble des blocs de compétences liés à l'exercice du métier.

Pour plus de renseignements

Se référer au Bulletin officiel n°0135 du 12/06/2021 – Légifrance https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646217







INFORMATIONS DIVERSES

Session 2023

Tarifs et Financement de la formation

Tarif cursus complet initial: 7084 euros

Formation en alternance 100% prise en charge

Avec KELASSI' SCHOOL, vous avez la possibilité de faire financer votre formation.

Pour plus d'informations rendez-vous sur : https://kelassi-school.com/admissions/#financement

Méthodes mobilisées

- · Cours magistraux (CM)
- Travail dirigé (TD)
- Travail individuel et de groupe
- Travail Personnel Guidé (35h)
- Travaux Pratiques (TP)
- · Pratique simulée

Outils pédagoques

- · Études de situations cliniques
- Simulation sur mannequin haute et basse fidélité
- Cartes mentales, quizz, pédagogies inversées, visualisation de documentaires

Ressources pédagogiques

- Bibliothèque
- · Accès à des revues scientifiques en ligne
- Recours à des intervenants extérieurs (professionnels avec un champ d'expertise spécifique)
- · Salle équipée d'ordinateurs

Accessibilité handicap

- Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien d'admission.
- Cette formation est accessible à la plupart des personnes en situation de handicap. Toutefois, notre référent en la matière **MME. Mardollia ETOU**, se tient à votre écoute pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles.

E-mail: contact@kelassi-school.com Tel: 09 81 15 75 59





LIEU DE FORMATION
12-14 rue des Chauffours
95000 Cergy

Entrée porte 1 Ascenceur E 3ème étage

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Référent pédagogique : Mardollia ETOU +33 9 81 15 75 59

contact@kelassi-school.com